



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE



Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefi.gouv.fr>

Paris, le 19 novembre 2004

Nicolas Sarkozy, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, ont finalisé leurs discussions sur les conséquences pour le budget de l'Etat d'une gestion plus active des réserves de change de l'Etat.

Le Gouverneur de la Banque de France a confirmé son intention de procéder dans les cinq prochaines années à un « arbitrage » au sein des réserves de change de l'Etat, en vendant une fraction limitée (de 500 à 600 tonnes sur les 3000 tonnes détenues par la Banque de France) des réserves en or et en accroissant concomitamment les réserves en devises. Le rythme de mise en œuvre du programme de vente dépendra du jugement que le Gouverneur portera, au fur et à mesure, sur l'opportunité d'y procéder, en particulier au vu de l'évolution des cours observés sur le marché de l'or.

Au bout de cinq ans, le portefeuille de devises ainsi constitué, qui sera individualisé, devrait permettre à la Banque de France d'obtenir un revenu supplémentaire supérieur à 200 millions d'euros par an, qui fera l'objet d'un versement prioritaire à l'Etat. Un premier versement de 100 millions d'euros a ainsi été inscrit dans le projet de loi de finances pour 2005.

Nicolas Sarkozy et Christian Noyer se félicitent de la mise au point de ce dispositif qui préserve la solidité des réserves de change de la Nation tout en permettant l'activation d'une partie des réserves de change détenues en or. Les revenus supplémentaires pour l'Etat tirés de cette activation seront consacrés, ainsi que le Ministre d'Etat s'y était engagé, à la réduction des déficits publics et au financement d'emplois de long terme, notamment dans le domaine de la recherche.